

Assemblée générale annuelle

Mercredi, 22 juin 2022

Heure: 9h00

Lieu: Réunion virtuelle sur la plateforme ZOOM

PROCÈS-VERBAL

1. Élection d'un président ou d'une présidente d'assemblée

Madame Marie-France Marin propose l'élection de Madame Caroline Blais comme présidente d'assemblée. Monsieur Marc Aubrey appuie la proposition. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Audrey Brassard propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par Madame Marie-France Marin. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 juin 2021

Madame Caroline Blais informe les membres qu'elle a reçu des courriels l'informant de certaines coquilles. Madame Jacinthe Douesnard propose l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale. La proposition est appuyée par Madame Isabelle Soulières et adoptée à l'unanimité.

4. Affaires découlant du procès-verbal

Puisque la plupart des points ont été repris par les membres du CA dans des travaux réalisés durant l'année, ces éléments seront présentés dans les points plus bas.

5. Rapport du conseil d'administration

- a. Rapport général

i. Réunions du conseil d'administration

Huit rencontres ont lieu et les points majeurs traités ont été les suivants : concours de vulgarisation scientifique, stratégie de communication, mandat du congrès, association avec des journaux et l'ajustement des coûts d'inscription.

Madame Marie-Pier Plouffe-Demers nous informe que la première édition du concours de vulgarisation scientifique « Éclair de Psy », lancé à l'automne 2021, a remporté un vif succès. Vingt-sept candidatures ont été reçues, trente étudiants se sont impliqués dans l'évaluation de ces dernières ainsi que dix professeurs. Trois prix du jury ont été décernés et la candidature ayant reçu le plus de votes parmi plus de mille votes du public a également reçu un prix.

Madame Isabelle Soulières nous informe que la même plateforme d'inscription au congrès sera utilisée en 2023, mais que des démarches seront entreprises pour éviter que les participants.es. aient à se rendre sur plus d'un site afin de compléter leur inscription.

Madame Caroline Blais nous informe que le mandat du congrès n'est pas d'en devenir un à portée internationale et qu'il est toujours souhaité qu'il demeure la voie privilégiée par les étudiants du Québec et des autres régions avoisinantes souhaitant faire leur première présentation scientifique. Toutefois, des contacts avec des chercheurs.ses. et étudiants.es. internationaux demeurent toujours encouragés, mais ne représentent pas une obligation.

Monsieur Mathieu Roy nous informe qu'une association avec la revue *The Quantitative Methods for Psychology* a été réalisée et qu'un nouveau prix est désormais décerné au meilleur article cadrant avec les critères de cette dernière.

ii. Remerciements

Au nom de l'équipe du CA de la SQRP, Madame Caroline Blais tient à remercier les membres du comité organisateur du congrès 2022 présidé par Frédérick Philippe qui s'est tenu à Saint-Sauveur et qui a dû être écourté en raison d'une panne d'électricité qui a débuté le samedi après-midi. Elle souligne la qualité de l'organisation ainsi que la qualité scientifique du congrès.

Au nom de l'équipe du CA de la SQRP, Madame Caroline Blais tient à remercier monsieur Mathieu Roy pour ses quatre années passées au sein du CA. Elle souligne notamment l'énergie et le dynamisme déployés pour améliorer les stratégies de communication et la rigueur dans la gestion des divers prix décernés par la SQRP.

Au nom de l'équipe du CA de la SQRP, madame Caroline Blais tient à remercier madame Marie-Pier Plouffe-Demers pour son leadership, professionnalisme et enthousiasme notamment entourant l'organisation du concours de vulgarisation scientifique.

Au nom de l'équipe du CA de la SQRP, madame Caroline Blais tient à remercier Brandon Njomo Ngassa pour son implication lors de la dernière année.

Au nom de l'équipe du CA de la SQRP, madame Caroline Blais tient à remercier madame Jacinthe Douesnard pour l'avancement de plusieurs dossiers dont celui de l'assurance-responsabilité, les stratégies de communication et également pour le soutien offert lors de la transition à la présidence.

Madame Caroline Blais souhaite aussi remercier tous les autres membres du CA.

Madame Marie-France Marin tient à remercier madame Caroline Blais pour son implication durant la dernière année.

b. Rapport du secrétaire-trésorier

i. Bilan financier au 31 décembre 2021

Monsieur Marc Aubrey nous informe que la situation financière de la SQRP est saine, qu'en date du 31 décembre, l'encaisse était de 68 418\$ et que l'année 2021 s'est soldée par un excédent des produits sur les charges de 13 255\$. Cet excédent est attribuable aux revenus qui ont été plus élevés que prévu lors du congrès virtuel de 2021 organisé par l'UQAC.

ii. Tarification des inscriptions au congrès

Monsieur Marc Aubrey a présenté un historique à partir de 2014 de la tarification des congrès. Une augmentation importante a pu être constatée en 2022, mais celle-ci peut être expliquée par le fait qu'un souper était inclus le samedi soir et que les prix chargés par les établissements hôteliers ont augmenté de façon significative dans les deux dernières années. Le congrès de 2019, soit le plus récent tenu en présentiel, comprenait aussi un souper le samedi soir et avait un coût d'inscription de 160\$ (pour les étudiants) comparativement à 226\$ (pour les étudiants) lors du congrès de 2022. Cette augmentation est certes importante, mais tout à fait justifiée en regard des coûts variables unitaires qui sont de 230\$ et nettement plus élevés qu'en 2019. Les revenus provenant des inscriptions des professeurs (326\$) peuvent donc être perçus comme servant à éponger cette perte unitaire et couvrir aussi les frais fixes. Monsieur Frédérick Philippe renchérit sur l'importance de maximiser les

inscriptions des professeurs qui jouent un rôle important dans la rentabilité du congrès. Monsieur Daniel Fiset nous informe que la tarification comparable aux autres années proposée pour le congrès de 2020 (annulé en raison de la pandémie) était tout juste suffisante pour couvrir les dépenses. Monsieur Marc Aubrey affirme que cette hausse de la tarification n'est pas temporaire et qu'elle est nécessaire étant donné l'augmentation drastique des coûts liés à la tenue d'un congrès.

6. Élections au conseil d'administration

a. Poste de président.e élu.e

Une seule candidature a été reçue pour le poste de président(e) élu(e), soit celle de Madame Marie-Hélène Véronneau, professeure à l'UQAM. Celle-ci expose les motifs l'incitant à proposer sa candidature. Mme Véronneau est élue par acclamation.

b. Poste de responsable du comité scientifique

Aucune candidature n'a été reçue pour le poste de responsable du comité scientifique. Un nouvel appel à candidatures sera acheminé et le CA nommera le/la responsable du comité scientifique.

c. Poste de conseiller.ère scientifique

Une seule candidature a été reçue pour le poste de conseiller.ère scientifique soit celle de Madame Isabelle Soulières, professeure à l'UQAM. Celle-ci expose les motifs l'incitant à proposer sa candidature. Mme Soulières est élue par acclamation.

d. Poste de représentant.e étudiants (mandat d'un an)

Une seule candidature a été reçue pour le poste de représentant.e étudiants soit celle de Madame Anne-Sophie Dorion, étudiante à l'Université de Sherbrooke. Celle-ci expose les motifs l'incitant à proposer sa candidature. Mme Dorion est élue par acclamation.

e. Poste de représentant.e étudiants (mandat de deux ans)

Une seule candidature a été reçue pour le poste de représentant.e étudiants soit celle de Anaïs Lépine-Lopez étudiante à l'UQAM. Celle-ci expose les motifs l'incitant à proposer sa candidature. Mme Lépine-Lopez est élue par acclamation.

7. Mot du responsable de l'organisation de l'édition 2022 du congrès

Monsieur Frédérick Philippe informe les membres que 492 personnes étaient inscrites au congrès, soit 120 professeurs.es. et 372 étudiants.es et que 332 soumissions ont été reçues. Malgré l'annulation du congrès en fin d'après-midi le samedi, la majeure partie du contenu scientifique a été couverte. L'activité « éclair de psy en direct » a été un succès. Monsieur Frédérick Philippe a remercié les membres du comité organisateur, membres du CA, commanditaires et juges. Étant donné l'annulation partielle du congrès, un remboursement de 100\$ sera remis à tous les congressistes et le Manoir Saint-Sauveur remboursera 25% du montant initialement chargé pour la nuitée du samedi à dimanche.

Madame Isabelle Soulières remercie les évaluateurs.rices et annonce les gagnants.es des concours :

- Ana Nightingale Castillo (Éclair de Psy en direct)
- Marion Adamiste (Éclair de Psy en direct)
- Benoît Jobin (Meilleure affiche en neuropsychologie et neuroscience cognitive et computationnelle)
- Camille Guimond (Axe clinique)
- Laurence Chouinard-Gaouette (Axe fondamental)
- Mathias Boyer-Brosseau (Axe social et organisations)
- Élisabeth Hébert (Axe éducation et développement)
- Marilou Lemire (Neuropsychologie clinique)

8. Congrès 2023

Le congrès 2023 sera organisé par l'Université de Sherbrooke et le comité organisateur sera présidé par Madame Audrey Brassard. À la lumière des résultats

du sondage effectué après le congrès de 2022, la possibilité de tenir le congrès au mois de mai sera analysée.

9. Varia

Aucun point n'a été soulevé.

10. Levée de la réunion

L'assemblée générale annuelle est levée à 10h05. Madame Caroline Blais propose la levée, appuyée par Monsieur Marc Aubrey.